

Québec français

Une enquête sur l'évaluation du français au secondaire

Jacques René

L'évaluation
Numéro 30, mai 1978

URI : id.erudit.org/iderudit/56607ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN 0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

René, J. (1978). Une enquête sur l'évaluation du français au secondaire. *Québec français*, (30), 24–24.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

UNE ENQUÊTE SUR L'ÉVALUATION DU FRANÇAIS AU SECONDAIRE

Nous menons actuellement une enquête d'envergure provinciale, sur le phénomène de l'évaluation dans la classe de français, langue maternelle au secondaire.

Cette enquête se fait à partir d'un questionnaire, qui s'adresse aux professeurs de français en général. Cependant, puisque nous procédons par échantillonnage, quelque 800 professeurs répondront aux questions, distribués proportionnellement dans chaque commission scolaire et pour chacun des degrés d'enseignement, de Secondaire I à V.

Objectifs de l'enquête

1. Décrire la pratique des professeurs et des commissions scolaires de même que des besoins en mesure et en évaluation des apprentissages en français au niveau secondaire.

2. Recueillir dans le milieu des informations qui favoriseront la conception et l'implantation d'un cadre revu et corrigé en mesure et en évaluation aux niveaux du Ministère de l'Éducation, des commissions scolaires régionales et des écoles.
3. Permettre au secteur de l'enseignement du français de mieux déterminer les orientations à donner au programme de français dans le domaine de l'évaluation.

Si tout se déroule comme prévu, les résultats préliminaires devraient être disponibles en décembre 78. Il faudra cependant attendre le mois de juin 79 pour obtenir le rapport final. Vers cette époque nous comptons d'ailleurs, attirer votre attention sur le sujet dans *Québec-français*.

Jacques RENÉ,
a.d.p.

une fois que l'atmosphère qui préside à de telles discussions est un élément primordial pouvant entraîner leur réussite ou leur échec.

La fiche d'observation

La fiche d'observation est assurément la procédure tout indiquée pour recueillir des informations sur le comportement de l'élève en situation d'écriture. Kennedy (1975), déplorant l'utilisation limitée de cette technique, insiste sur la nécessité d'élaborer un système rapide et pratique pour noter les observations. Les fiches semblent l'instrument de choix pour ce type d'évaluation.

Les observations peuvent porter sur le fonctionnement de l'enfant durant la production d'une communication écrite. Utilise-t-il le dictionnaire? Fait-il un ou même plusieurs brouillons? Apporte-t-il des corrections? Produit-il son texte rapidement? etc. Ces renseignements peuvent être aussi très utiles pour déterminer les causes d'un rendement inférieur et par conséquent, fournir des indications sur certains correctifs à apporter. La fiche d'observation peut être aussi l'occasion de noter des comportements affectifs de l'enfant vis-à-vis de la production d'un texte écrit, par exemple, le malaise qu'il peut avoir à livrer sa pensée par écrit, ses commentaires oraux sur sa production, etc.

Il est évident qu'un maître ne peut observer toute sa classe en même temps; il doit alors, pour une période donnée, choisir le ou les élèves qui doivent faire l'objet d'observations suivies. De plus, ces observations doivent être discrètes pour ne pas susciter d'animosité de la part de l'enfant qui se sent épié. Enfin, il est important de noter que la rédaction systématique d'observations est beaucoup plus objective que des observations informelles qui peuvent amener l'étiquetage de l'enfant, ce qui n'a pas toujours pour effet le développement de l'habileté.

Conclusion

Il apparaît évident que de telles techniques demandent plus de temps que les techniques actuellement utilisées. Mais ces différentes techniques font partie intégrante des activités d'apprentissage et selon la majorité des auteurs elles servent par elles-mêmes au développement des apprentissages. L'application de l'une ou l'autre de ces méthodes exige du maître une plus grande implication tant au plan de l'élaboration des critères qu'au plan de leur usage. Sur ce point, les auteurs affirment qu'avec de la pratique, le maître développe rapidement une méthode de travail et une habileté à juger qui le rendent efficace.

D'autre part, un avantage majeur qui compense les inconvénients est la participation de l'élève à l'évaluation. L'élève n'est pas un sujet passif subissant l'évaluation mais il est concerné et impliqué dans le processus d'évaluation, ce qui permet de développer une autodiscipline par laquelle l'utilisation du discours écrit n'est plus strictement liée aux activités scolaires mais devient une activité personnelle auto-évaluée en fonction des exigences du contexte.

Il faut aussi souligner que ces méthodes se prêtent mal à une évaluation collective simultanée comme le permettent les examens traditionnels. Il ne faut cependant pas oublier que ces méthodes ne visent pas à comparer les élèves entre eux pour leur attribuer un rang mais bien à comparer l'élève avec lui-même pour être en mesure d'évaluer ses progrès. Cette façon de procéder mesure beaucoup plus le travail effectif fait par l'élève que les méthodes traditionnelles ne peuvent le faire. En effet, un enfant dont le potentiel est très élevé et qui, bien qu'ayant constamment des communications supérieures à la moyenne, fait peu de progrès par rapport à lui-même, peut être évalué négativement sur ses communications. Alors qu'un enfant au potentiel plus limité, faisant beaucoup de progrès, est évalué positivement en dépit du fait que sa performance par rapport à l'ensemble est très moyenne. Cette méthode évalue donc le travail réel de l'enfant ainsi que ses progrès personnels.

En définitive, une pédagogie qui vise la formation de la communication écrite peut difficilement se passer de tels procédés d'évaluation. Malgré les exigences qu'ils posent, l'inventaire effectué nous permet de constater qu'ils sont utilisés efficacement dans beaucoup de milieux.

Yve LAVIOLETTE

Étudiant en psychologie scolaire
Université de Montréal

Références

- BURNS, P.C. (1974). *Diagnostic teaching of the language arts*. Itasca (Illinois): Peacock.
- KENNEDY, L.D. (1975). *Teaching the elementary language arts*. New York: Harper and Row.
- RUBIN, D. (1975). *Teaching elementary language arts*. New York: Holt Rinehart and Winston.
- SMITH, J.A. (1972). *Adventures in communication*. Boston: Allyn and Bacon.
- WALTER, N.W. (1962). *Let them write poetry*. New York: Holt Rinehart and Winston.